



Règlement National 2024

PONEY FRANÇAIS DE SELLE



FOALS

Conditions de qualification

Poulains de race Poney Français de Selle nés en 2024, inscrits au programme d'élevage du Poney Français de Selle.

Les foals sont séparés en deux catégories : foals jeunes et foals âgés. Dans le cas où il y aurait un nombre important de participants, des catégories mâles et femelles pourront être ouvertes. Les catégories d'âge seront déterminées à la clôture des engagements.

Les foals doivent avoir obtenu au cours de l'année 2024 une moyenne générale supérieure ou égale à 14/20 lors d'un concours de modèle et allures local ou régional.

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un poulain né avant le 1er août 2024 dont la déclaration de naissance ne serait pas effectuée.

***NB :** Les poulinières et foals seront jugés simultanément pour leurs championnats respectifs, par deux jurys distincts. Pour pouvoir concourir pour le championnat des foals, chaque poulain devra faire l'objet d'un engagement spécifique pour sa catégorie, distinct de celui de la poulinière.*

Administratif

Le poulain doit être présenté avec sa mère dont le livret est conforme et les vaccinations à jour selon la législation en vigueur. La déclaration de naissance devra accompagner le livret de la mère.

Présentation

- Présentateurs

Polo ou chemise ANPFS, pantalon blanc et chaussures fermées obligatoires.

Le port du casque est obligatoire pour tous les ateliers et recommandé lors des manipulations sur l



POULINIÈRES SUITÉES ET POULINIÈRES SUITÉES FACTEUR DE PFS

Conditions de qualification

- Poulinières suitées : poulinières de 3 ans et plus, de race Poney Français de Selle, suitées d'un poulain de race Poney Français de Selle.
- Poulinières suitées facteurs de PFS : Poulinières de 3 ans et plus, de race Welsh toutes sections, New Forest, Connemara, Deutsches Reitpony, Dartmoor, Dutch Riding Horse Pony's, Landais, Connemara Part-Bred, Pottok, New Forest de croisement, Haflinger, Origine étrangère Poney, Fjord, Islandais, POET, Highland, Origine Constatée*, SBS*, BWP*, DSA* (*issu d'au moins un reproducteur poney), et juments inscrites comme facteur, suitées d'un poulain de race PFS.

Seules seront admises les juments ayant porté leur poulain de l'année, non issu de transfert d'embryon, et dont le foal a obtenu une note supérieure ou égale à 14/20 en concours de modèle et allures local ou régional en 2024.

Les poulinières Poney Français de Selle devront être inscrites au programme d'élevage Poney Français de Selle. Les poulinières autres que Poney Français de Selle devront obligatoirement être inscrites à un programme d'élevage (celui de leur race ou de l'ANPFS.)

NB : Les poulinières et foals seront jugés lors de leurs championnats respectifs. Pour pouvoir concourir pour le championnat des foals, chaque poulain devra faire l'objet d'un engagement spécifique pour sa catégorie, distinct de celui de la poulinière.

Administratif

À l'entrée du ring du modèle, un contrôle d'identification sera effectué sur la poulinière, l'éleveur devra se présenter avec le carnet de celle-ci, conforme et ses vaccinations à jour selon la législation en vigueur. L'organisation se réserve le droit d'interdire la participation à toute jument suitée d'un poulain né avant le 1er août 2024 dont la naissance ne serait pas déclarée.

Toise

Les poulinières suitées facteur de Poney Français de Selle seront toisées avant le début des épreuves. Elles ne devront pas dépasser la toise en vigueur (ref. page 4) sous peine de ne pas être admis à participer au concours. Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte.

Présentation

- Présentateurs

Polo ou chemise ANPFS, pantalon blanc et chaussures fermées obligatoires.

Le port du casque est obligatoire pour tous les ateliers y compris la toise des poulinières facteur de PFS et recommandé lors des manipulations sur les terrains.

